



Rapport Égalité Professionnelle Hommes / Femmes

Année 2017

Direction des Ressources Humaines



SOMMAIRE

1	CONDITIONS GENERALES D'EMPLOI	4
1.1	Effectif Physique au 31-12 par sexe	4
1.1.1	Répartition par catégorie professionnelle et par sexe selon les différents contrats de travail	4
1.1.2	Pyramide des âges par catégorie professionnelle et par sexe	7
1.1.3	Âge moyen de l'effectif total au 31-12, par catégorie professionnelle et par sexe	10
1.1.4	Âge moyen de l'effectif total au 31-12, par niveau de classification et par sexe	11
1.1.5	Ancienneté par catégorie professionnelle et par sexe	12
1.1.6	Ancienneté moyenne par catégorie professionnelle et par sexe	13
1.1.7	Ancienneté moyenne par niveau de classification et par sexe	14
1.2	Durée et organisation du travail par sexe	15
1.2.1.	Répartition des effectifs selon la durée du travail par catégorie professionnelle et par sexe	15
1.2.2	Répartition des effectifs par sexe selon l'organisation du travail	17
1.3	Données sur les congés par sexe	18
1.3.1	Répartition par catégorie professionnelle et par sexe selon : le nombre et le type de congés dont la durée est supérieure à six mois	18
1.3.2	Répartition par catégorie professionnelle, par sexe selon : absentéisme ciblé	19
1.4	Données sur les embauches et les départs par sexe	20
1.4.1	Répartition des entrées par catégorie professionnelle et par sexe selon le type de contrat de travail	20
1.4.2	Répartition des départs par catégorie professionnelle et par sexe selon le type de contrat de travail	22
1.5	Positionnement dans l'entreprise	25
1.5.1	Répartition des effectifs par niveau de classification et par sexe	25
1.6	Promotions	26
1.6.1	Répartition des promotions par niveau de classification et par sexe (hors H.E.)	26
1.6.2	Répartition des promotions par catégorie professionnelle et par sexe (hors H.E.)	27
1.6.3	Nombre de promotions suite à une formation par catégorie professionnelle et par sexe	27
1.6.4	Ancienneté moyenne entre deux promotions par catégorie professionnelle et par sexe hors passage niveau 1 vers niveau 2 (uniquement pour les salariés promus en 2017)	28
1.6.5	Ancienneté moyenne entre deux promotions par niveau de classification et par sexe (uniquement pour les salariés promus en 2017)	28
1.7	Mouvements	29
1.7.1	Nombre de mutations avec changement de lieu de travail H/F	29

2	RÉMUNÉRATION	30
2.1	Données sur les rémunérations par sexe	30
2.1.1	Répartition des rémunérations moyennes en € (Salaire de base au 31-12 + prime de fin d'année + prime d'ancienneté) par niveau de classification et par sexe 30	
2.1.2	Répartition des rémunérations moyennes en € (Salaire de base au 31-12 + prime de fin d'année + prime d'ancienneté) par catégorie professionnelle et par sexe (hors président)	32
2.1.3	Nombre de femmes dans les dix rémunérations les plus hautes	33
2.1.4	Nombre de femmes dans les dix rémunérations les plus hautes (hors H.E. niveau 4)	33
2.1.5	Nombre de femmes dans les dix rémunérations les plus basses	33
3.	FORMATION	34
3.1	Données sur la formation par sexe	34
3.1.1	Répartition des stagiaires et des actions de formation par catégorie professionnelle et par sexe	34
3.1.1.1	<i>Répartition des stagiaires par catégorie professionnelle et par sexe</i>	34
3.1.1.2	<i>Nombre moyen d'heures de formation par action par catégorie professionnelle et par sexe</i>	35
3.1.2	Répartition des stagiaires par type d'action de formation et par sexe	35
4	CONDITIONS DE TRAVAIL	36
4.1	Données générales par sexe	36
4.1.1	Exposition à des risques professionnels	36
4.1.2	Pénibilité dont tâches répétitives	36
4.1.3	Nombre de salariés ayant réalisé des astreintes	37
4.1.4	Nombre de salariés ayant effectué des heures de nuit	37
4.1.5	Nombre de salariés soumis à la flexibilité	37
5	ARTICULATION ENTRE L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE ET L'EXERCICE DE LA RESPONSABILITÉ FAMILIALE	38
5.1	Congés	38
5.1.1	Complément de salaire	38
5.1.2	Nombre de jours de congés paternité	38
5.2	Organisation du temps de travail dans l'entreprise	39
5.2.1	Organisation du travail	39
5.2.1.1	<i>Nombre de salariés ayant accédé au temps partiel choisi au cours de l'année</i>	40
5.2.1.2	<i>Nombre de salariés à temps partiel choisi ayant repris un travail à temps plein au cours de l'année</i>	40
5.2.2	Service de proximité	41
5.2.2.1	<i>Participation de l'entreprise et du comité d'entreprise aux modes d'accueil de la petite enfance</i>	41
ANNEXES		42

1 CONDITIONS GENERALES D'EMPLOI

1.1 Effectif Physique au 31-12 par sexe

1.1.1 Répartition par catégorie professionnelle et par sexe selon les différents contrats de travail

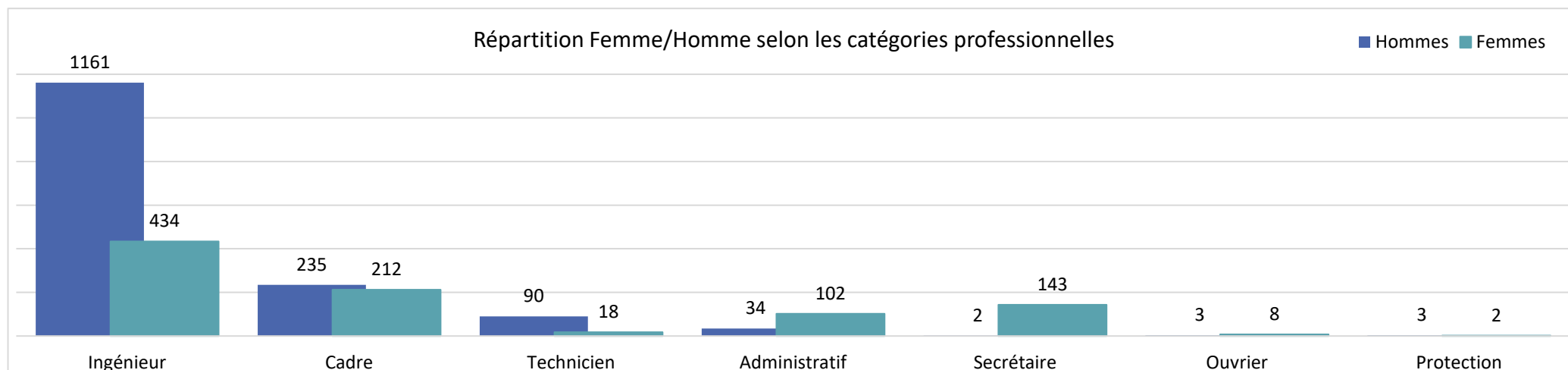
		I. & C.		TECH.		ADM.		SECR.		OUV.		PROT.		TOTAL	
		H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Hommes	Femmes
Paris les Halles	CDI	72	73	2		8	12		16					82	101
	CDD														
Paris Daumesnil	CDI	131	48	1		3	13	1	11					136	72
	CDD	3												3	
Toulouse & A/A	CDI	1058	456	62	9	15	58		97	3	8	3	2	1141	630
	CDD	3	4											3	4
Kourou	CDI	127	60	25	9	8	19	1	19					161	107
	CDD	2	5											2	5
TOTAL	CDI	1388	637	90	18	34	102	2	143	3	8	3	2	1520	910
	CDD	8	9											8	9
% par filière entre H/F		68%	32%	83%	17%	25%	75%	1%	99%	27%	73%	60%	40%	62%	38%

La part des femmes au CNES représente 38% de l'effectif, ce taux est stable depuis 2011. Les femmes représentent :

- 67% des collaborateurs
- 17% des techniciens (26% en 2016)
- 75% des administratifs

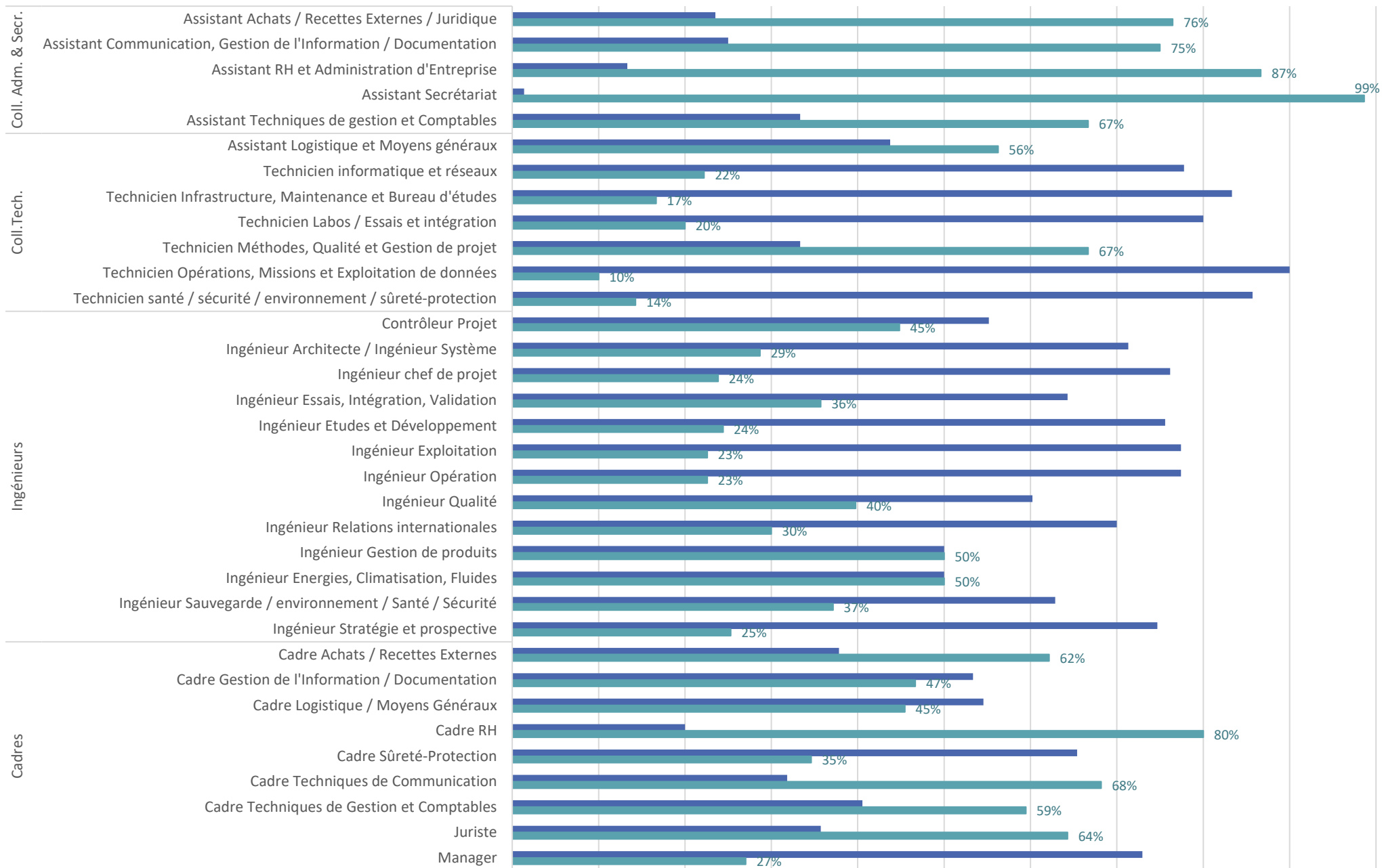
La part des femmes dans la catégorie socio-professionnelle ingénieur et cadre, est de 31,6%.

- 47,4% des cadres sont des femmes
- 27,2% des ingénieurs sont des femmes

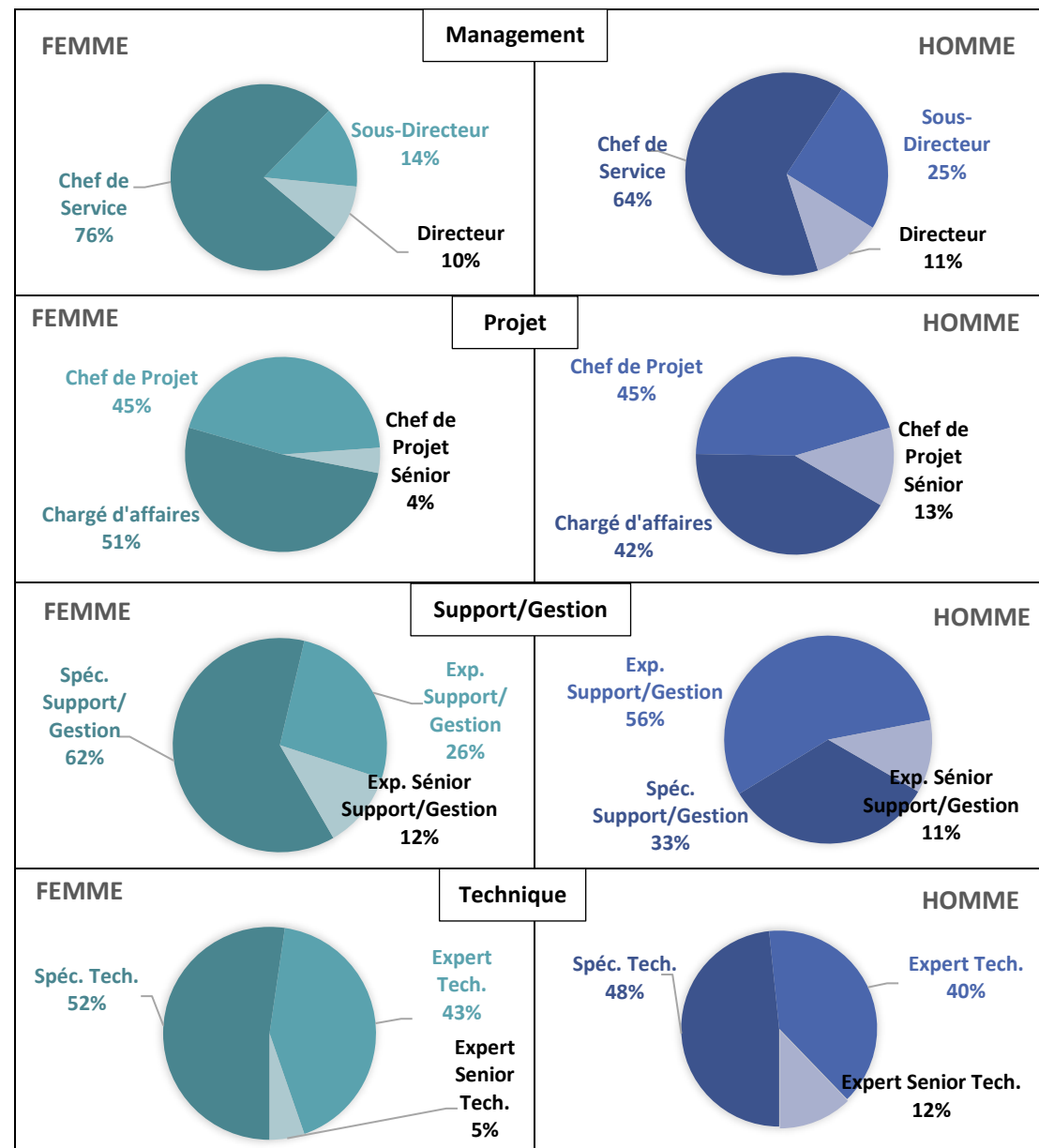


Répartition Femme/Homme des emplois types

■ Homme ■ Femme



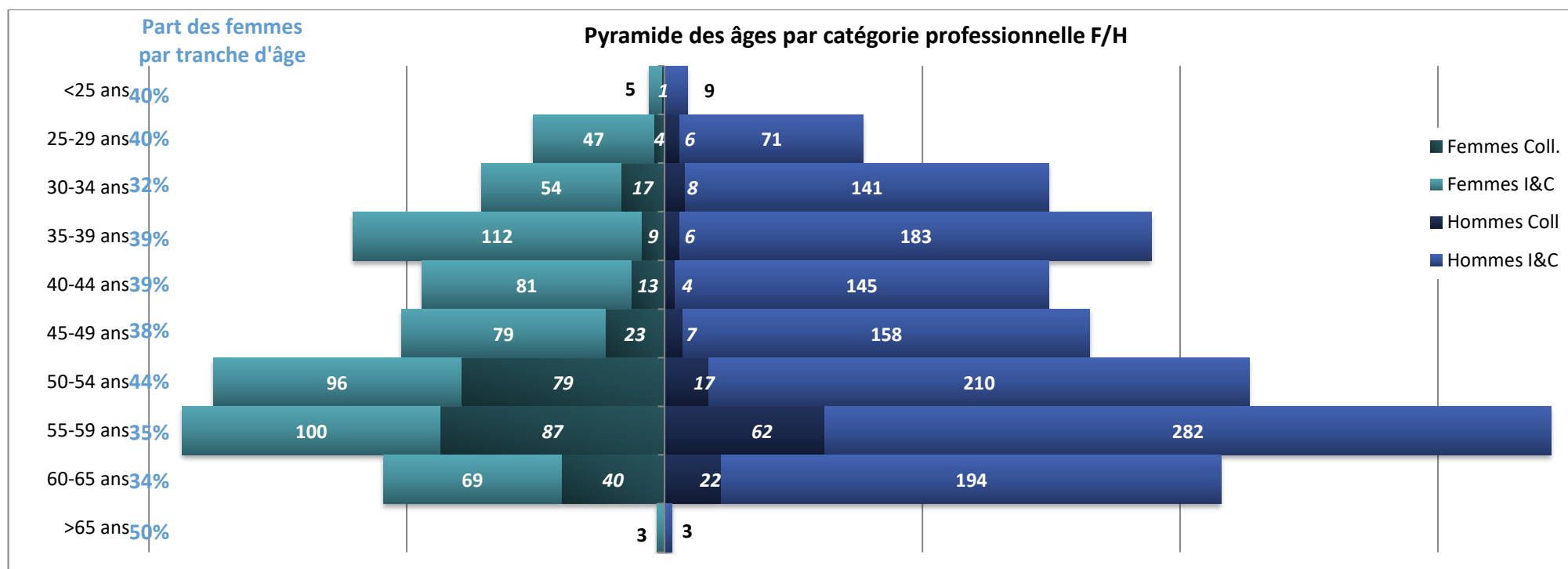
Filière / Niveau	Femmes		Hommes		Total général
Management	63		167		230
<i>Chef de Service</i>	48	31%	108	69%	156
<i>Sous-Directeur</i>	9	18%	41	82%	50
<i>Directeur</i>	6	25%	18	75%	24
Projet	74		187		261
<i>Chargé d'affaires</i>	38	33%	78	67%	116
<i>Chef de Projet</i>	33	28%	85	72%	118
<i>Chef de Projet Sénior</i>	3	11%	24	89%	27
Support / Gestion	136		94		230
<i>Spécialiste Support/Gestion</i>	83	73%	30	27%	113
<i>Expert Support/Gestion</i>	36	40%	54	60%	90
<i>Expert Sénior Support/Gestion</i>	17	63%	10	37%	27
Technique	289		849		1138
<i>Spécialiste Tech.</i>	152	27%	411	73%	563
<i>Expert Tech.</i>	122	27%	333	73%	455
<i>Expert Senior Tech.</i>	15	13%	105	87%	120
Tronc Commun	84	46%	98	54%	182
Collaborateur	273	67%	132	33%	405
TOTAL (hors président)	919	38%	1527	62%	2446



Parmi les ingénieurs et cadres, les femmes sont très présentes dans la filière support/gestion (59% de femmes) et peu représentées dans la filière technique (25% de femmes). Les femmes sont proportionnellement sous représentées dans les niveaux 3 des filières projet et technique (12% de femmes) ainsi que dans le niveau 2 de la filière management.

1.1.2 Pyramide des âges par catégorie professionnelle et par sexe

		I. & C.		TECH.		ADM.		SECR.		OUV.		PROT.		TOTAL	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
TOTAL	<25 ans	9	5						1					9	6
	25-29 ans	71	47	5			2	1	2					77	51
	30-34 ans	141	54	7		1	1		16					149	71
	35-39 ans	183	112	6	2		2		5					189	121
	40-44 ans	145	81	3			5		6	1	1		1	149	94
	45-49 ans	158	79	2	2	2	9		11	2	1	1		165	102
	50-54 ans	210	96	9	4	6	32	1	40		3	1		227	175
	55-59 ans	282	100	43	4	18	40		42		1	1		344	187
	60-65 ans	194	69	15	6	7	11		20		2		1	216	109
	>65 ans	3	3											3	3



Détails par établissement (1.1.2.)

		I. & C.		TECH.		ADM.		SECR.		OUV.		PROT.		TOTAL	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Paris Les Halles	<25 ans	-	1	-		-	-		-					-	1
	25-29 ans	-	1	1		-	-		-					1	1
	30-34 ans	2	7	-		-	-		3					2	10
	35-39 ans	4	6	1		-	1		1					5	8
	40-44 ans	5	4	-		-	-		1					5	5
	45-49 ans	8	15	-		-	4		-					8	19
	50-54 ans	11	14	-		1	2		6					12	22
	55-59 ans	17	9	-		3	5		4					20	18
	60-65 ans	24	15	-		4	-		1					28	16
	>65 ans	1	1	-		-	-		-					1	1

		I. & C.		TECH.		ADM.		SECR.		OUV.		PROT.		TOTAL	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Paris Daumesnil	<25 ans	1	-	-		-	-		-					1	-
	25-29 ans	11	4	-		-	-		-					11	4
	30-34 ans	22	2	-		-	-		1					22	3
	35-39 ans	14	9	-		-	1		1					14	11
	40-44 ans	20	10	-		-	2		1					20	13
	45-49 ans	20	8	-		-	1		1					20	10
	50-54 ans	19	6	-		-	2	1	3					20	11
	55-59 ans	19	8	1		3	5	-	3					23	16
	60-65 ans	8	1	-		-	2	-	1					8	4
	>65 ans														

Détails par établissement (1.1.2.)

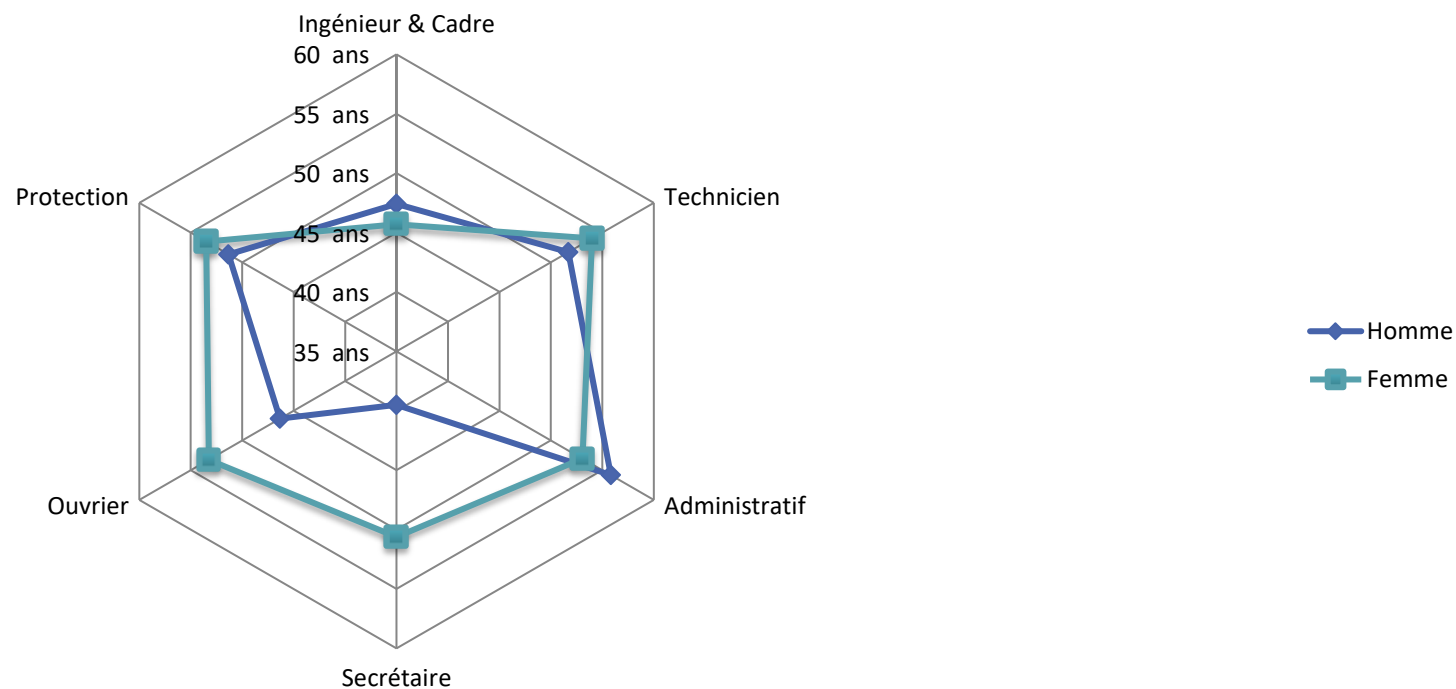
		I. & C.		TECH.		ADM.		SECR.		OUV.		PROT.		TOTAL	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Toulouse & A/A	<25 ans	8	3	-	-	-	-		1	-	-	-	-	8	4
	25-29 ans	53	33	4	-	-	1		2	-	-	-	-	57	36
	30-34 ans	96	37	6	-	1	-		10	-	-	-	-	103	47
	35-39 ans	142	88	5	1	-	-		2	-	-	-	-	147	91
	40-44 ans	108	57	3	-	-	2		4	1	1	-	1	112	65
	45-49 ans	116	51	2	1	2	4		8	2	1	1	-	123	65
	50-54 ans	172	66	5	2	5	22		28	-	3	1	-	183	121
	55-59 ans	221	75	29	3	6	22		32	-	1	1	-	257	133
	60-65 ans	144	49	8	2	1	7		10	-	2	-	1	153	71
>65 ans	1	1	-	-	-	-		-	-	-	-	-	1	1	

		I. & C.		TECH.		ADM.		SECR.		OUV.		PROT.		TOTAL	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Kourou	<25 ans	-	1	-	-	-	-	-	-					-	1
	25-29 ans	7	9	-	-	-	1	1	-					8	10
	30-34 ans	21	8	1	-	-	1	-	2					22	11
	35-39 ans	23	9	-	1	-	-	-	1					23	11
	40-44 ans	12	10	-	-	-	1	-	-					12	11
	45-49 ans	14	5	-	1	-	-	-	2					14	8
	50-54 ans	8	10	4	2	-	6	-	3					12	21
	55-59 ans	25	8	13	1	6	8	-	3					44	20
	60-65 ans	18	4	7	4	2	2	-	8					27	18
>65 ans	1	1	-	-	-	-	-	-					1	1	

1.1.3 Âge moyen de l'effectif total au 31-12, par catégorie professionnelle et par sexe

	I. & C.		TECH.		ADM.		SECR.		OUV.		PROT.		TOTAL	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Paris les Halles	54	49	32	-	59	51	-	49	-	-	-	-	54	49
Paris Daumesnil	44	45	55	-	57	53	53	50	-	-	-	-	45	47
Toulouse & A/A	48	46	50	54	53	54	-	51	46	53	51	54	48	47
Kourou	45	43	57	54	58	52	26	53	-	-	-	-	48	47
TOTAL	47	46	52	54	56	53	40	51	46	53	51	54	48	48

Age moyen de l'effectif total au 31-12, par catégorie professionnelle et par sexe

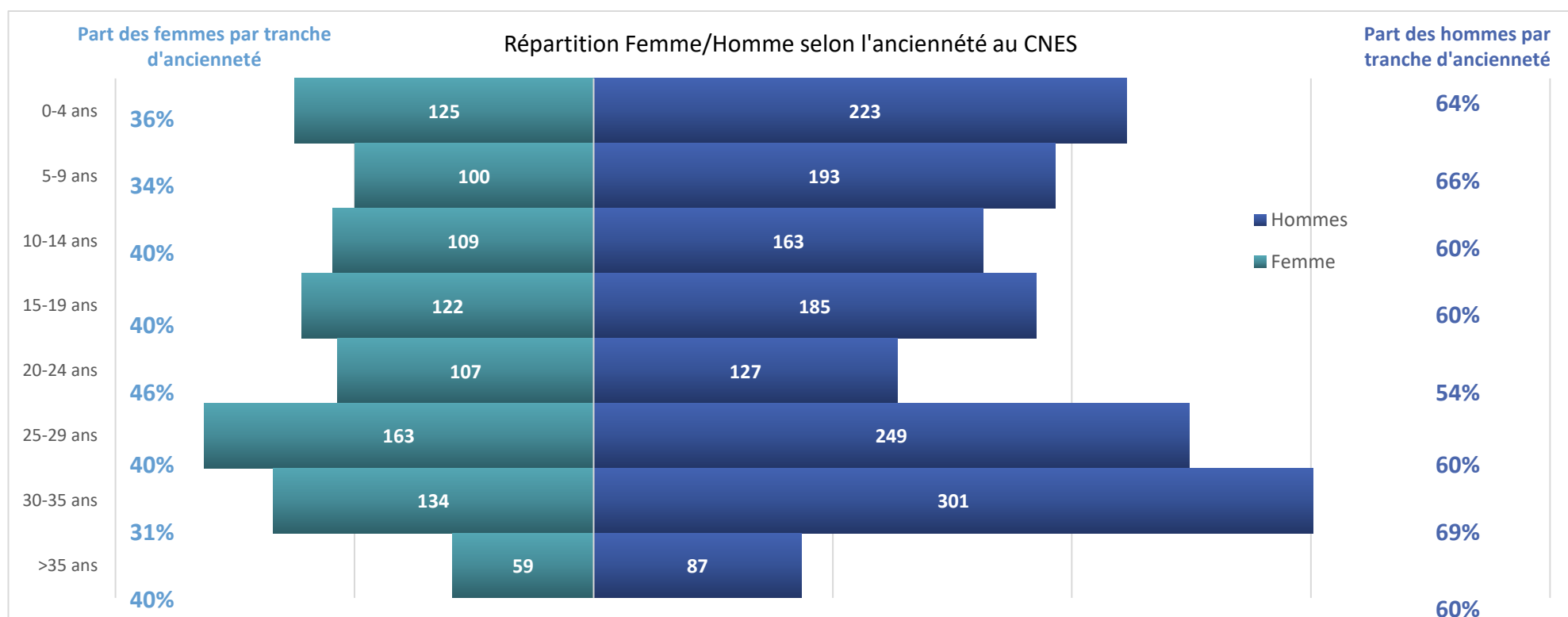


1.1.4 Âge moyen de l'effectif total au 31-12, par niveau de classification et par sexe

		H.E.	3C	3B+	3B	3A+	3A	2	1	NIVEAU VI	NIVEAU V	NIVEAU IV	NIVEAU III	TOTAL
Paris les Halles	Hommes	55	60	56	51	50	43	NC		NC	57	46	NC	54
	Femmes	51	59	56	52	50	44	40	28	56	50	39		49
Paris Daumesnil	Hommes	NC	56	54	47	46	38	31	26		55	NC		45
	Femmes	NC		52	51	44	39	33		57	51	44		47
Toulouse & A/A	Hommes	56	58	55	53	46	39	35	25	57	52	42	46	48
	Femmes	60	57	55	52	45	39	34	25	57	53	43	50	47
Kourou	Hommes	NC	59	57	52	46	39	33		57	56	56		48
	Femmes		61	54	49	51	43	36	26	59	55	39		47
TOTAL	Hommes	56	58	55	52	46	39	34	25	57	53	48	48	48
	Femmes	56	58	55	52	46	40	35	25	57	53	42	50	48

1.1.5 Ancienneté par catégorie professionnelle et par sexe

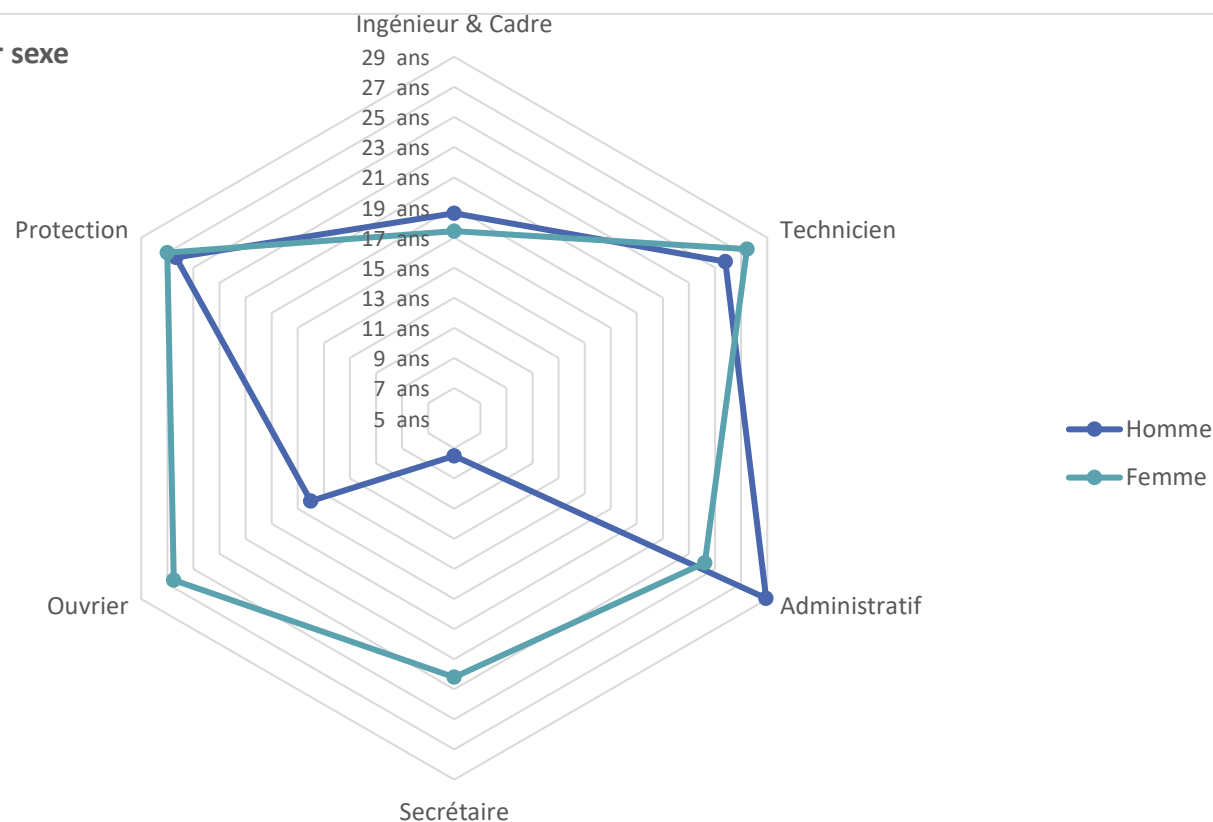
TOTAL	I. & C.		TECH.		ADM.		SECR.		OUV.		PROT.		TOTAL	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
de 0 à 4 ans	210	98	11	2	1	3	1	22					223	125
de 5 à 9 ans	187	83	6			4		12		1			193	100
de 10 à 14 ans	158	103	3			2	1	3	1			1	163	109
de 15 à 19 ans	183	92		2	1	19		9	1				185	122
de 20 à 24 ans	115	57	5	3	5	22		23	1	2	1		127	107
de 25 à 29 ans	224	106	14	2	10	25		27		3	1		249	163
de 30 à 34 ans	246	75	43	4	11	22		32		1	1		301	134
de 35 ans et +	73	32	8	5	6	5		15		1		1	87	59



1.1.6 Ancienneté moyenne par catégorie professionnelle et par sexe

	Ing. & Cadre		Technicien		Administratif		Secrétaire		Ouvrier		Protection		TOTAL	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Paris les Halles	21	18	4		29	19		16					21	18
Paris Daumesnil	14	15	25		32	24	12	18					14	17
Toulouse & A/A	19	18	24	28	25	25		23	16	27	26	27	20	20
Kourou	15	15	31	26	35	25	3	26					19	20
TOTAL	19	17	26	27	29	24	8	22	16	27	26	27	19	19

Ancienneté moyenne par catégorie professionnelle et par sexe



1.1.7 Ancienneté moyenne par niveau de classification et par sexe

		H.E.	3C	3B+	3B	3A+	3A	2	1	NIVEAU VI	NIVEAU V	NIVEAU IV	NIVEAU III	NIVEAU II	TOTAL
Paris les Halles	Hommes	10	26	24	19	22	12	NC		NC	25	18	NC		21
	Femmes	22	24	22	20	23	13	10	1	26	17	7			18
Paris Daumesnil	Hommes	NC	25	22	14	15	8	4	0		24	NC			14
	Femmes	NC		18	21	14	11	7		28	20	14			17
Toulouse & A/A	Hommes	27	30	27	24	18	11	8	0	33	25	15	16		20
	Femmes	34	30	27	23	17	11	7	0	31	25	14	24		20
Kourou	Hommes	NC	28	27	19	13	11	6		34	31	31			19
	Femmes		33	19	23	23	16	8	0	33	27	11			20
TOTAL	Hommes	22	29	26	23	17	11	7	0	32	26	22	19		19
	Femmes	29	29	25	22	18	12	8	0	30	24	13	24		19

Durée et organisation du travail par sexe

1.2.1. Répartition des effectifs selon la durée du travail par catégorie professionnelle et par sexe

TOTAL	I. & C.		TECH.		ADM.		SECR.		OUV.		PROT.		TOTAL	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Plein Temps	1 351	544	85	17	32	82	2	126	3	8	3	2	1 476	779
Temps partiel > à 50%	28	89	1	1	1	17		12					30	119
Temps partiel <= à 50%	17	13	4		1	3		5					22	21

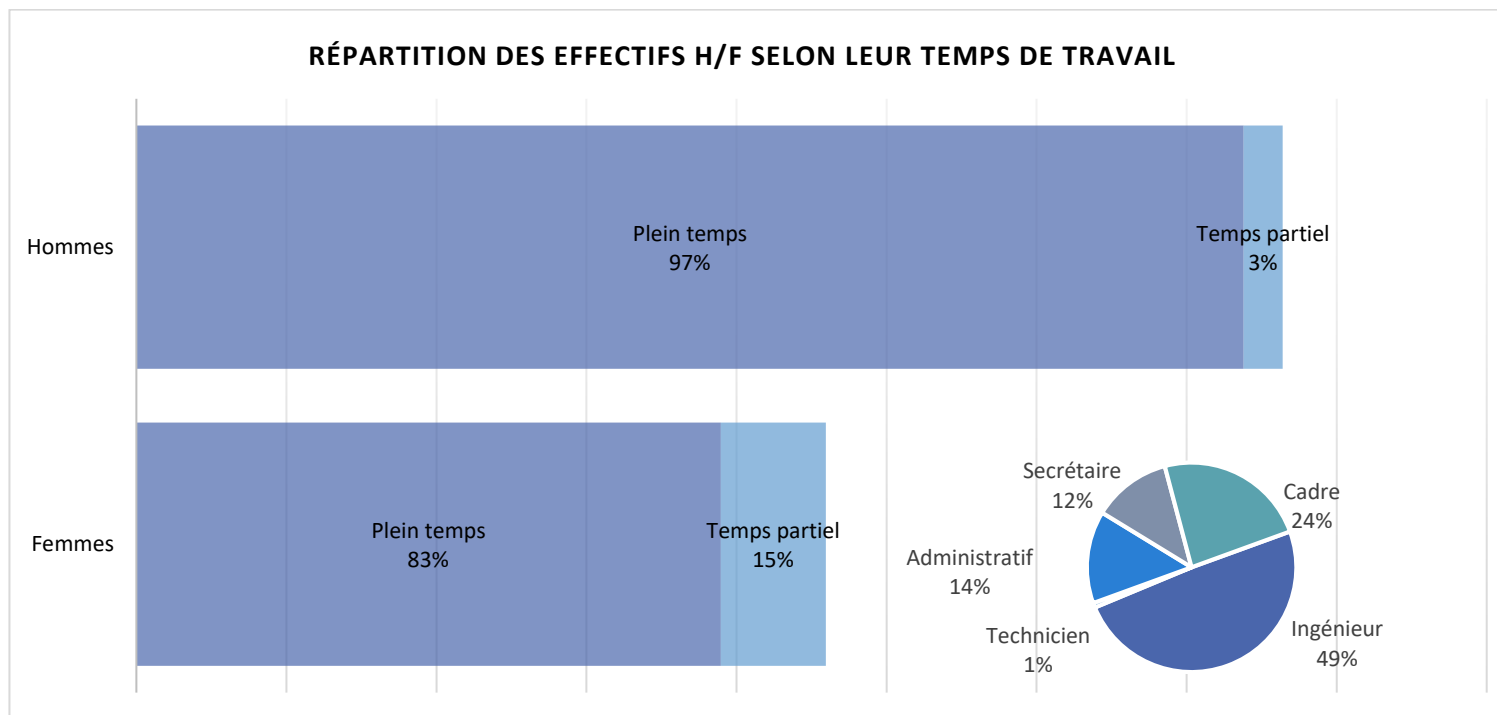
Paris Les Halles	I. & C.		TECH.		ADM.		SECR.		OUV.		PROT.		TOTAL	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Plein Temps	68	65	2		7	9		14					77	88
Temps partiel > à 50%	3	6			1	2		2					4	10
Temps partiel <= à 50%	1	2				1							1	3

Paris Daumesnil	I. & C.		TECH.		ADM.		SECR.		OUV.		PROT.		TOTAL	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Plein Temps	130	39	1		3	10	1	11					135	60
Temps partiel > à 50%	4	7				3							4	10
Temps partiel <= à 50%		2												2

Toulouse & A/A	I. & C.		TECH.		ADM.		SECR.		OUV.		PROT.		TOTAL	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Plein Temps	1 024	375	60	8	15	45		82	3	8	3	2	1 105	520
Temps partiel > à 50%	21	76		1		11		10					21	98
Temps partiel <= à 50%	16	9	2			2		5					18	16

Kourou	I. & C.		TECH.		ADM.		SECR.		OUV.		PROT.		TOTAL	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Plein Temps	129	65	22	9	7	18	1	19					159	111
Temps partiel > à 50%			1			1							1	1
Temps partiel <= à 50%			2		1								3	

1.2.1. Répartition des effectifs selon la durée du travail par catégorie professionnelle et par sexe



Les femmes sont davantage en temps réduit que les hommes.

Les – 40 ans représentent :

- 17% chez les femmes
- 2,4% chez les hommes.

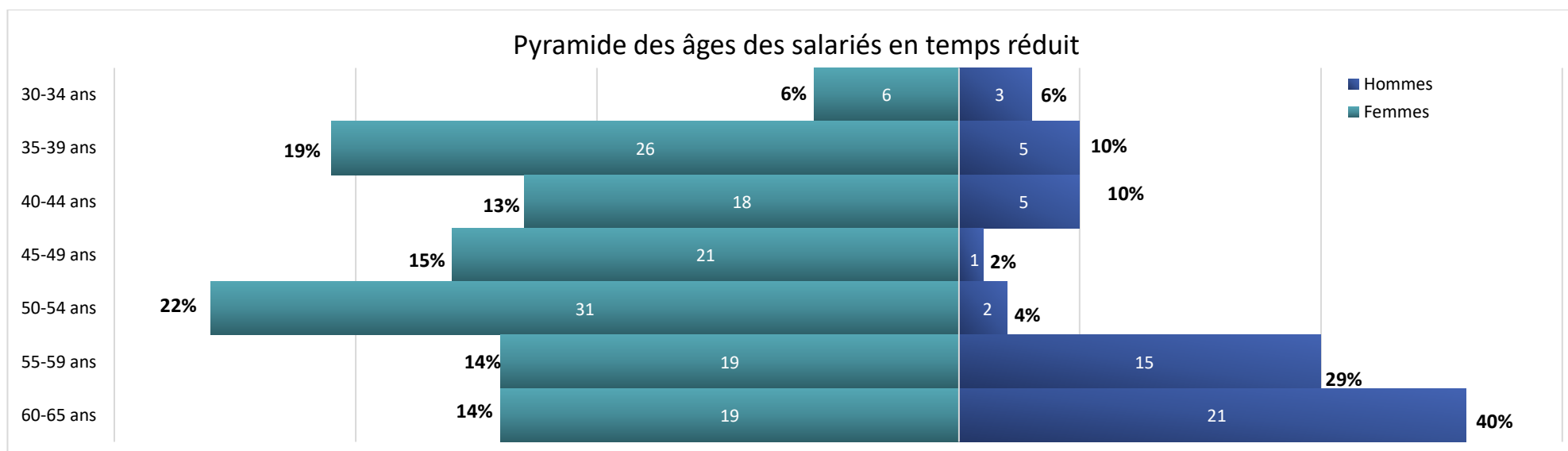
Entre 40 et 50 ans :

- 20% de femmes
- 2% d'hommes

La part des +50 ans est de :

- 15% de femmes
- 5% d'hommes

*% par rapport à nombre de salariés dans la même tranche d'âge.



1.2.2 Répartition des effectifs par sexe selon l'organisation du travail

	Paris Les Halles		Paris Daumesnil		Toulouse & A/A		Kourou		TOTAL	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
2 équipes					4,17				4,17	
3 équipes					0,92				0,92	
Décalés										

1.3 Données sur les congés par sexe

1.3.1 Répartition par catégorie professionnelle et par sexe selon : le nombre et le type de congés dont la durée est supérieure à six mois

		I. & C.		TECH.		ADM.		SECR.		OUV.		PROT.		TOTAL	
		H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Hommes	Femmes
TOTAL	Congé pour convenance personnel & sabbatique	8	1											8	1
	Congé parental		1												1
	Congé épargne temps	29	15	1		1	6		7		1			31	29
Paris les Halles	Congé pour convenance personnel & sabbatique	1												1	
	Congé parental														
	Congé épargne temps	3	3				1		1					3	5
Paris Daumesnil	Congé pour convenance personnel & sabbatique	1												1	
	Congé parental		1												1
	Congé épargne temps	4	1				3		1					4	5
Toulouse & A/A	Congé pour convenance personnel & sabbatique	5	1											5	1
	Congé parental														
	Congé épargne temps	22	11	1		1	2		5		1			24	19
Kourou	Congé pour convenance personnel & sabbatique	1												1	
	Congé parental														
	Congé épargne temps														

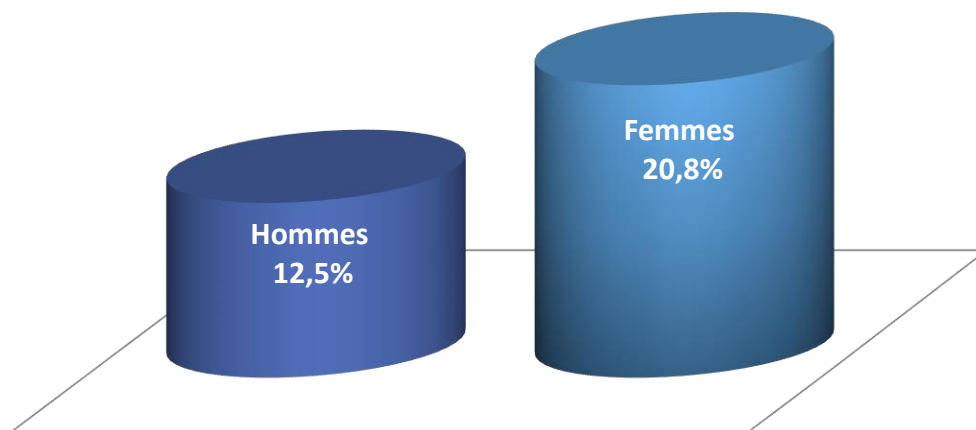
Au cours de l'année 2017, 60 salariés ont été en congé fin de carrière de plus de 6 mois, dont 32 toute l'année.

1.3.2 Répartition par catégorie professionnelle, par sexe selon : absentéisme ciblé

Congé enfant malade et congé présence parentale

	CADRE		TECHNICIEN		ADMINISTRATIF		SECRÉTAIRE		OUVRIER		PROTECTION		Total général	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Effectif	1396	646	90	18	34	102	2	143	3	8	3	2	1528	919
Nombre d'absences	179	149	6	1	2	21		24	1	1		1	188	197
% de l'effectif total	12,82%	23,07%	6,67%	5,56%	5,88%	20,89%		16,78%	33,33%	12,50%		50%	12,5%	20,8%
Nombre de jours d'absences	464	464	7	1	2	81		53	1	7		1	473 ¹	606

Répartition H/F des absences "enfant malade" en pourcentage selon l'effectif total



Les femmes s'absentent proportionnellement plus que les hommes pour une durée moyenne égale.

Le nombre d'absences est réparti de façon homogène dans les catégories socio-professionnelles.

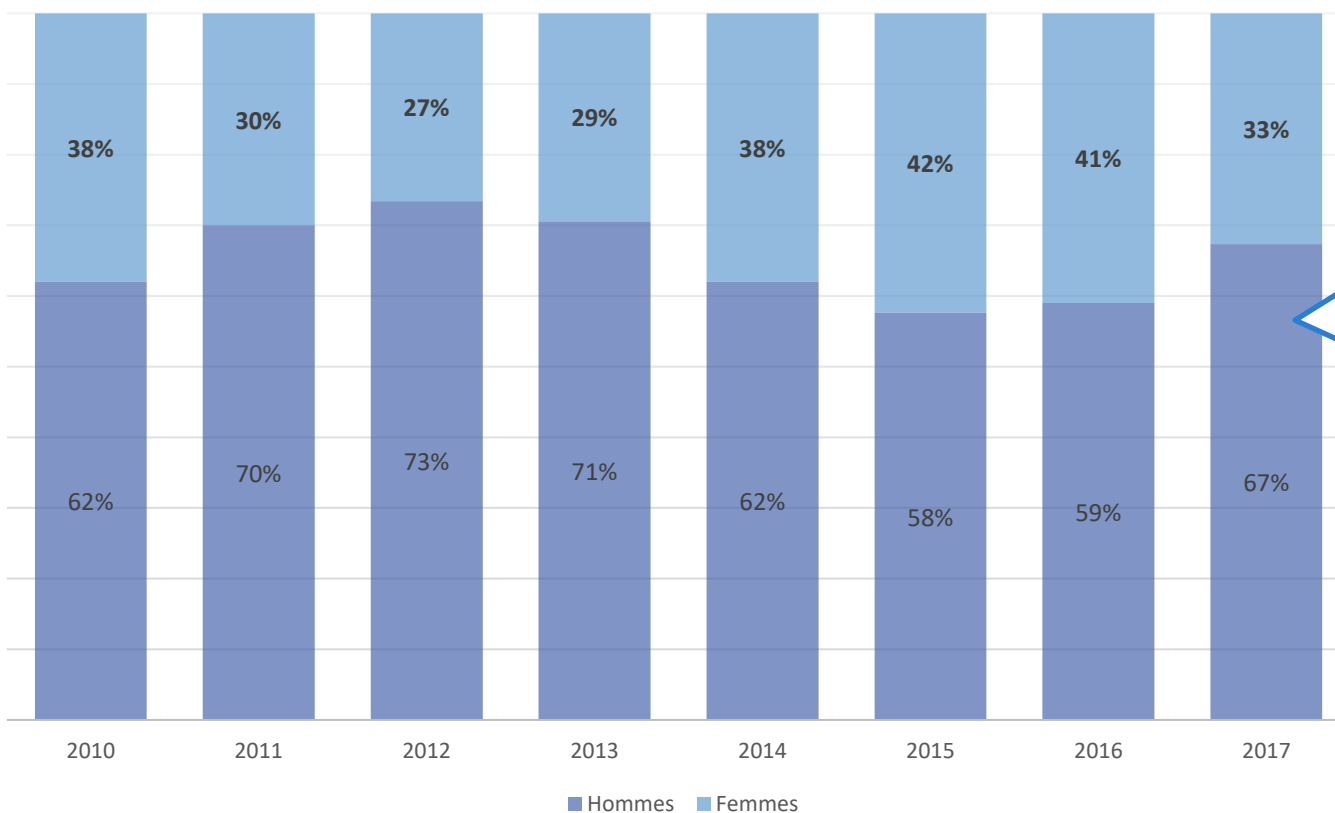
¹ S'agissant de données décimales arrondies, il est possible que le total ne soit pas égal à la somme indiquée.

1.4 Données sur les embauches et les départs par sexe

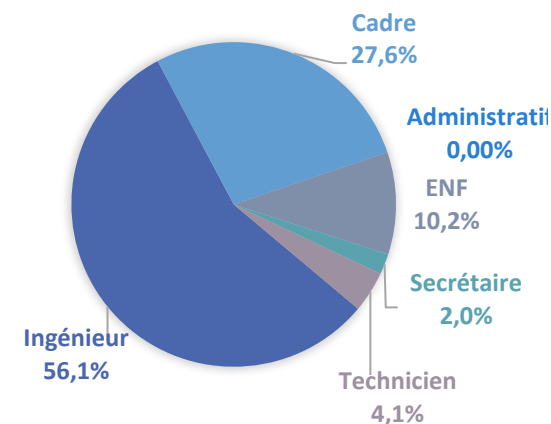
1.4.1 Répartition des entrées par catégorie professionnelle et par sexe selon le type de contrat de travail

TOTAL		I. & C.		TECH.		ADM.		SECR.		OUV.		PROT.		TOTAL	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Embauche externe	CDI	59	23	2					4					61	27
	CDD	5	5											5	5
Retours de congé sans salaire et de détachement à l'extérieur	CDI	1	4			1								2	4
	CDD														

Répartition des embauches femmes/hommes



Recrutements par filière en 2017



Sur les 98 entrées comptabilisées en 2017, dont 88 embauches en CDI :

- 67% d'hommes
- 33% de femmes

Détails par établissement (1.4.1.)

Paris Les Halles		I. & C.		TECH.		ADM.		SECR.		OUV.		PROT.		TOTAL	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Embauche externe	CDI	5	3						1					5	4
	CDD														
Retours de congé sans salaire et de détachement à l'extérieur	CDI														
	CDD														

Paris Daumesnil		I. & C.		TECH.		ADM.		SECR.		OUV.		PROT.		TOTAL	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Embauche externe	CDI	7	2											7	2
	CDD	3												3	
Retours de congé sans salaire et de détachement à l'extérieur	CDI														
	CDD														

Toulouse & A/A		I. & C.		TECH.		ADM.		SECR.		OUV.		PROT.		TOTAL	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Embauche externe	CDI	43	16	2					3					45	19
	CDD	1	1											1	1
Retours de congé sans salaire et de détachement à l'extérieur	CDI	1	3			1								2	3
	CDD														

Kourou		I. & C.		TECH.		ADM.		SECR.		OUV.		PROT.		TOTAL	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Embauche externe	CDI	4	2											4	2
	CDD	1	4											1	4
Retours de congé sans salaire et de détachement à l'extérieur	CDI		1												1
	CDD														

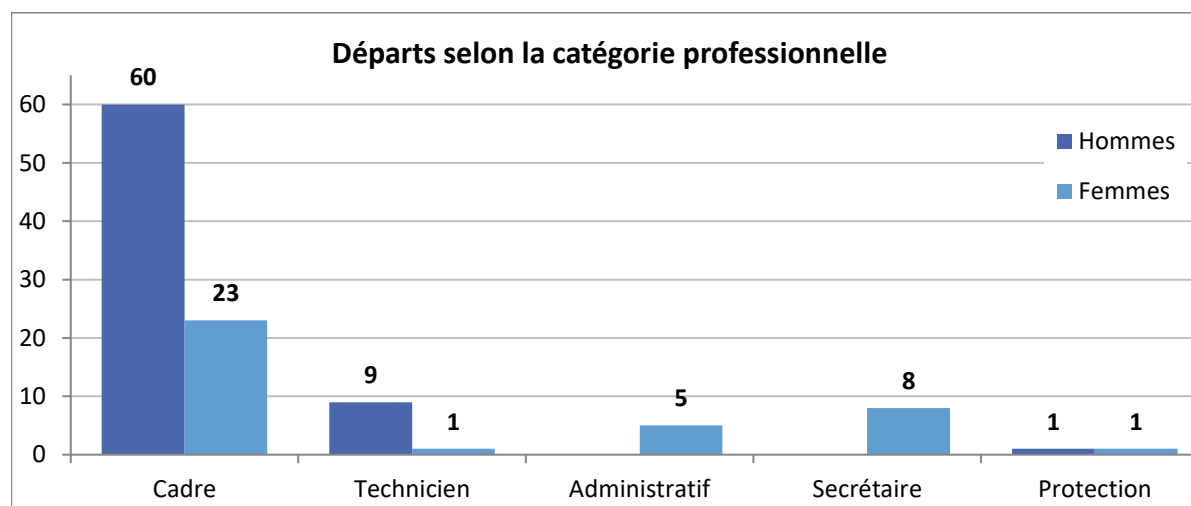
1.4.2 Répartition des départs par catégorie professionnelle et par sexe selon le type de contrat de travail

TOTAL	I. & C.		TECH.		ADM.		SECR.		OUV.		PROT.		TOTAL	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Départ volontaire	3												3	
Licenciement pour cause économique														
Licenciements pour d'autres causes & ruptures conventionnelles		2				1		1						4
Fin de contrat à durée déterminée	5	5											5	5
Départ au cours de la période d'essai														
Mise en congé sans salaire & autres	9	6		1									9	7
Détachements à l'étranger	5	1											5	1
Fin de détachement au CNES	2	1											2	1
Retraite	35	8	8			4		7			1	1	44	20
Décès	1		1										2	
TOTAL	60	23	9	1		5		8			1	1	70	38

4,4% des salariés ont quitté le CNES sur l'année 2017.

Soit, sur l'effectif global :

- 4,13% de femmes (sur 919 femmes au 31-12-2017)
- 4,58% d'hommes (sur 1528 hommes au 31-12-2017)



Détails par établissement (1.4.2.)

Paris Les Halles	I. & C.		TECH.		ADM.		SECR.		OUV.		PROT.		TOTAL	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Départ volontaire	1												1	
Licenciement pour cause économique														
Licenciements pour d'autres causes & ruptures conventionnelles		1												1
Fin de contrat à durée déterminée														
Départ au cours de la période d'essai														
Mise en congé sans salaire & autres	2												2	
Détachements à l'extérieur	2												2	
Fin de détachement au CNES	1	1											1	1
Retraite	2	2				1		1					2	4
Décès														

Paris Daumesnil	I. & C.		TECH.		ADM.		SECR.		OUV.		PROT.		TOTAL	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Départ volontaire														
Licenciement pour cause économique														
Licenciements pour d'autres causes & ruptures conventionnelles														
Fin de contrat à durée déterminée	2	2											2	2
Départ au cours de la période d'essai														
Mise en congé sans salaire & autres	1	1											1	1
Détachements à l'extérieur		1												1
Fin de détachement au CNES														
Retraite	2					1							2	1
Décès														

Détails par établissement (1.4.2.)

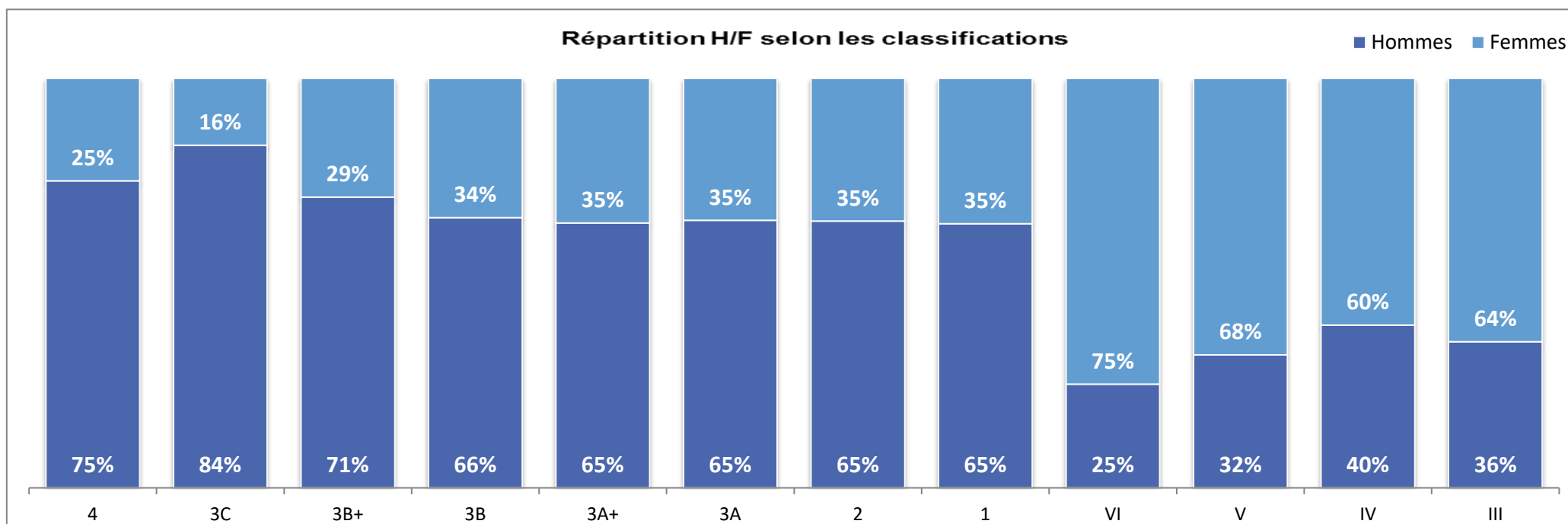
Toulouse & A/A	I. & C.		TECH.		ADM.		SECR.		OUV.		PROT.		TOTAL	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Départ volontaire	1												1	
Licenciement pour cause économique														
Licenciements pour d'autres causes & ruptures conventionnelles		1						1						2
Fin de contrat à durée déterminée	2												2	
Départ au cours de la période d'essai														
Mise en congé sans salaire & autres	5	5											5	5
Détachements à l'extérieur	3												3	
Fin de détachement au CNES														
Retraite	29	6	7			2		6			1	1	37	15
Décès	1												1	

Kourou	I. & C.		TECH.		ADM.		SECR.		OUV.		PROT.		TOTAL	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Départ volontaire	1												1	
Licenciement pour cause économique														
Licenciements pour d'autres causes & ruptures conventionnelles						1								1
Fin de contrat à durée déterminée	1	3											1	3
Départ au cours de la période d'essai														
Mise en congé sans salaire & autres	1			1									1	1
Détachements à l'extérieur														
Fin de détachement au CNES	1												1	
Retraite	2		1										3	
Décès			1										1	

1.5 Positionnement dans l'entreprise

1.5.1 Répartition des effectifs par niveau de classification et par sexe

		H.E.	3C	3B+	3B	3A+	3A	2	1	NIVEAU VI	NIVEAU V	NIVEAU IV	NIVEAU III	TOTAL
Paris les Halles	Hommes	6	26	12	10	10	7	1		1	5	3	1	82
	Femmes	2	9	6	16	17	12	9	2	6	18	4		101
Paris Daumesnil	Hommes	1	15	21	20	29	22	21	5		4	1		139
	Femmes	1		11	9	11	9	7		6	14	4		72
Toulouse & A/A	Hommes	10	141	167	194	210	184	140	15	16	48	15	4	1144
	Femmes	3	28	63	97	107	92	63	7	40	93	32	9	634
Kourou	Hommes	1	18	8	28	15	30	29		3	19	12		163
	Femmes		2	5	8	9	16	23	2	7	33	7		112
TOTAL	Hommes	18	200	208	252	264	243	191	20	20	76	31	5	1528
	Femmes	6	39	85	130	144	129	102	11	59	158	47	9	919



1.6 Promotions

1.6.1 Répartition des promotions par niveau de classification et par sexe (hors H.E.)

		EFFECTIF	3C	3B+	3B	3A+	3A	2	PASSAGE CADRE	NIVEAU VI	NIVEAU V	NIVEAU IV	NIVEAU III	TOTAL
Paris les Halles	Hommes	82		1		1					1			3
	Femmes	101		1	2		2		1	2				8
Paris Daumesnil	Hommes	139	2		4	3	3				1			13
	Femmes	72		1			1			2	1			5
Toulouse & A/A	Hommes	1144	10	20	15	16	23	3	1	3	1			92
	Femmes	634	5	8	10	15	11	2		7	2	2		62
Kourou	Hommes	163	2	2	5	7	5		1		2			24
	Femmes	112	1	3	1	1	3	2						11
TOTAL	Hommes	1528	14	23	24	27	31	3	2	3	5			132
	Femmes	919	6	13	13	16	17	4	1	11	3	2		86

Concernant les promotions 2017 :

- 9,36 % des femmes ont été promues
- 8,70 % des hommes ont été promus

Collaborateur :

- 33,33% hommes
- 66,67% femmes

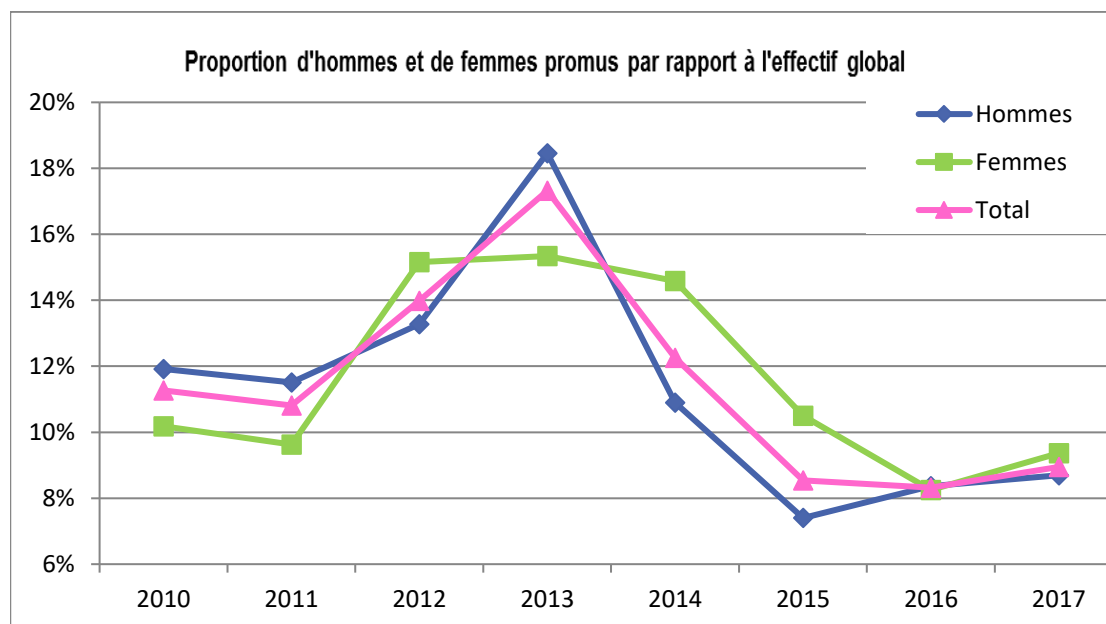
Ingénieur & Cadre :

- 64,10% hommes
- 35,90% femmes

Passage cadre :

- 66,67% des hommes
- 33,33% des femmes

Ces dernières années, un effort sur les classifications les plus élevées a été mené afin que le taux de promus soit cohérent proportionnellement avec le taux de promotions des autres classifications.



1.6.2 Répartition des promotions par catégorie professionnelle et par sexe (hors H.E.)

		EFFECTIF	I. & C.	TECH.	ADM.	SECR.	OUV.	TOTAL
Paris les Halles	Hommes	82	2	1				3
	Femmes	101	6		1	1		8
Paris Daumesnil	Hommes	139	12	1				13
	Femmes	72	2		2	1		5
Toulouse & A/A	Hommes	1144	88	1	3			92
	Femmes	634	51	1	6	3	1	62
Kourou	Hommes	163	22	1	1			24
	Femmes	112	11					11
TOTAL	Hommes	1528	124	4	4			132
	Femmes	919	70	1	9	5	1	86

1.6.3 Nombre de promotions suite à une formation par catégorie professionnelle et par sexe

		TECH.		ADM.		SECR.		OUV.		PROT.		TOTAL	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Paris les Halles	Formation Diplômante externe												
	FCI												
Paris Daumesnil	Formation Diplômante externe												
	FCI												
Toulouse & A/A	Formation Diplômante externe	2										2	
	FCI												
Kourou	Formation Diplômante externe	1	1		1							1	2
	FCI												
TOTAL	Formation Diplômante externe	3	1		1							3	2
	FCI												

1.6.4 Ancienneté moyenne entre deux promotions par catégorie professionnelle et par sexe hors passage niveau 1 vers niveau 2 (uniquement pour les salariés promus en 2017)

	I. & C.		TECH.		ADM.		SECR.		OUV.		PROT.		Moyenne	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Paris les Halles	4,0	6,0	5,0		7,0	4,0		5,5					5,4	5,6
Paris Daumesnil	6,1	7,0	10,0			6,5		3,0					6,4	5,5
Toulouse & A/A	6,7	5,8	5,0	2,5 ²	5,8	5,1		5,1	3,0	4,1			6,5	5,3
Kourou	6,9	6,0	7,7		6,0	5,5		4,0					7,00	5,6
Moyenne	6,6	5,8	6,8	2,5	6,1	5,3		4,9	3,0	4,1			6,5	5,4

1.6.5 Ancienneté moyenne entre deux promotions par niveau de classification et par sexe (uniquement pour les salariés promus en 2017)

		3C	3B+	3B	3A+	3A	2	NIVEAU VI	NIVEAU V	NIVEAU IV	NIVEAU III	Moyenne
Paris les Halles	Hommes		4,0		4,0				5,0			4,33
	Femmes		5,0	6,0		6,5		4,0				5,43
Paris Daumesnil	Hommes	7,0		4,8	6,0	7,3			10,0			6,38
	Femmes		7,0			7,0		2,5	10,0			5,80
Toulouse & A/A	Hommes	5,6	5,9	8,3	6,3	7,3	2,0	4,3	4,0			6,46
	Femmes	4,6	5,0	5,4	5,6	7,4	2,0	3,9	5,5	4,0		5,35
Kourou	Hommes	9,0	6,0	5,4	7,0	7,6	2,0		6,0			6,58
	Femmes	6,0	5,3	4,0	7,0	7,0	2,5					5,36
Moyenne	Hommes	6,29	5,78	7,13	6,33	7,32	2,0	4,33	6,2			6,43
	Femmes	4,83	5,23	5,38	5,69	7,18	2,25	3,64	7,0	4,0		5,39

² Moyenne sur deux salariés

1.7 Mouvements

1.7.1 Nombre de mutations avec changement de lieu de travail H/F

Départs \ Arrivées		Autres	Paris les Halles	Paris Daumesnil	Toulouse & A/A	Kourou	TOTAL
Autres	Hommes						
	Femmes						
Paris les Halles	Hommes	1		1	1	1	4
	Femmes			2			2
Paris Daumesnil	Hommes		1		3	1	5
	Femmes		5			1	6
Toulouse & A/A	Hommes	1		1		8	10
	Femmes					4	4
Kourou	Hommes		1		17		18
	Femmes			1	2		3
TOTAL	Hommes	2	2	2	21	10	37
	Femmes		5	3	2	5	15

52 mutations avec changement de lieu de travail ont été réalisées en 2017, soit :

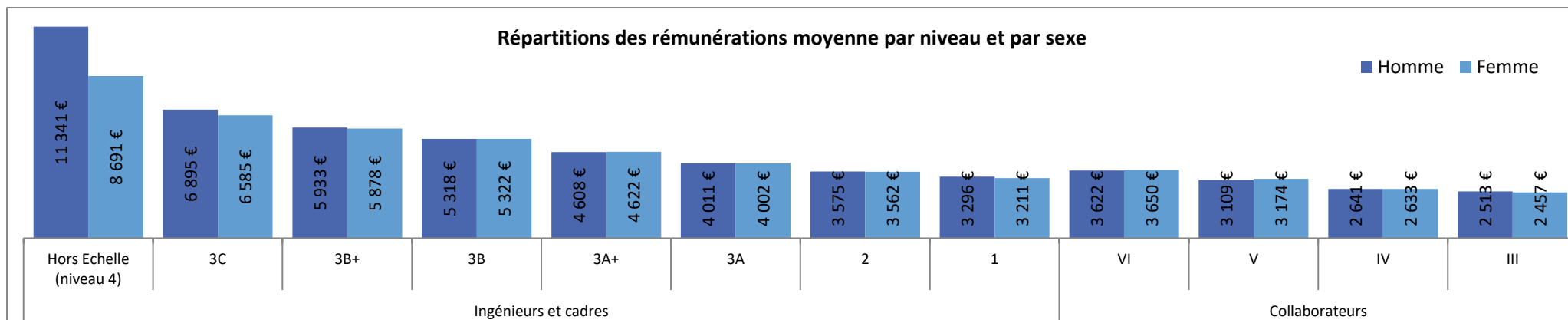
- 2,42 % d'hommes ont changé de lieu de travail
- 1,63% de femmes ont changé de lieu de travail

2 RÉMUNÉRATION

2.1 Données sur les rémunérations par sexe

2.1.1 Répartition des rémunérations moyennes en € (Salaire de base au 31-12 + prime de fin d'année + prime d'ancienneté) par niveau de classification et par sexe

	Hommes					Femmes					Écart de rémunération ³	
	Effectifs	Mini	Médiane	Moyenne	Maxi	Effectifs	Mini	Médiane	Moyenne	Maxi		
Ing. & Cadres	1395	3027	4831	5079	23014	646	2817	4598	4769	10850	-310,21€	-6,1%
4 (Hors Président)	17	6227	9451	11341	23014	6	6717	8323	8691	10850	-2650,01€	-23,4%
3C	200	5932	6717	6895	11958	39	6022	6475	6585	7525	-309,67€	-4,5%
3B+	208	5187	5919	5933	7042	85	5189	5850	5878	6708	-54,94€	-0,9%
3B	252	4463	5238	5318	8141	130	4540	5285	5322	6270	4,27€	0,1%
3A+	264	3981	4550	4608	5935	144	3981	4501	4622	5967	14,04€	0,3%
3A	243	3510	4002	4011	5119	129	3518	3978	4002	5145	-9,03€	-0,2%
2	191	3050	3555	3575	4230	102	3116	3501	3562	4831	-13,13€	-0,4%
1	20	3027	3291	3296	3577	11	2817	3245	3211	3404	-84,72€	-2,6%
Collaborateurs	132	2136	3056	3054	3939	273	1858	3181	3160	4210	105,67€	3,5%
VI	20	3372	3610	3622	3939	59	3261	3642	3650	4210	27,98€	0,8%
V	76	2581	3099	3109	3684	158	2521	3175	3174	3778	64,88€	2,1%
IV	31	2136	2718	2641	2983	47	2266	2605	2633	3928	-8,56€	-0,3%
III	5	2504	2509	2513	2526	9	1858	2593	2457	2718	-56,29€	-2,2%
TOTAL	1527	2136	4662	4904	23014	919	1858	4023	4291	10850	-613,19€	-12,5%



³ Calcul : Rémunération moyenne des femmes de la classification – Rémunération moyenne des hommes de la même classification

Détails par établissement (2.2.1.)

Paris les Halles	Hommes		Femmes	
	Effectifs	Rémunération moyenne en €	Effectifs	Rémunération moyenne en €
4 (Hors Président)	5	13089	2	NC
3C	26	7581	9	6792
3B+	12	6100	6	6081
3B	10	5609	16	5319
3A+	10	4673	17	4749
3A	7	4155	12	4025
2	1	NC	9	3666
1			2	NC
VI	1	NC	6	3676
V	5	3208	18	3176
IV	3	2638	4	2818
III	1	NC		
TOTAL	81	6187	101	4514

Paris Daumesnil	Hommes		Femmes	
	Effectifs	Rémunération moyenne en €	Effectifs	Rémunération moyenne en €
4 (Hors Président)	1	NC	1	NC
3C	15	6765		
3B+	21	6028	11	5873
3B	20	5186	9	5275
3A+	29	4691	11	4699
3A	22	4038	9	4053
2	21	3587	7	3643
1	5	3310		
VI			6	3541
V	4	3033	14	3149
IV	1	NC	4	2642
III				
TOTAL	139	4848	72	4297

Toulouse & A/A	Hommes		Femmes	
	Effectifs	Rémunération moyenne en €	Effectifs	Rémunération moyenne en €
4 (Hors Président)	10	10212	3	10010
3C	141	6750	28	6537
3B+	167	5908	63	5872
3B	194	5330	97	5345
3A+	210	4597	107	4590
3A	184	4013	92	4005
2	140	3595	63	3545
1	15	3291	7	3255
VI	16	3637	40	3652
V	48	3110	93	3205
IV	15	2602	32	2608
III	4	2509	92	2457
TOTAL	1144	4884	634	4348

Kourou	Hommes		Femmes	
	Effectifs	Rémunération moyenne en €	Effectifs	Rémunération moyenne en €
4 (Hors Président)	1	NC		
3C	18	7140	2	NC
3B+	8	5958	5	5725
3B	28	5224	8	5104
3A+	15	4553	9	4667
3A	30	3943	16	3936
2	29	3474	23	3544
1			2	NC
VI	3	3580	7	3715
V	19	3094	33	3093
IV	12	2676	7	2634
III				
TOTAL	163	4456	112	3762

2.1.2 Répartition des rémunérations moyennes en € (Salaire de base au 31-12 + prime de fin d'année + prime d'ancienneté) par catégorie professionnelle et par sexe (hors président)

	I. & C.		TECH.		ADM.		SECR.		OUV.		PROT.		TOTAL	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Paris les Halles	6636	5006	NC		3087	3404		3103					6187	4514
Paris Daumesnil	4917	4865	NC		3051	3259	NC	3049					4848	4297
Toulouse & A/A	5024	4798	3124	3389	3066	3292		3111	2510	2568	3127	NC	4884	4348
Kourou	4842	4228	3023	3051	2967	3088	NC	3178					4456	3762
TOTAL	5079	4769	3084	3220	3046	3263	NC	3114	2510	2568	3127	NC	4904	4291

2.1.3 Nombre de femmes dans les dix rémunérations les plus hautes

1

2.1.4 Nombre de femmes dans les dix rémunérations les plus hautes (hors H.E. niveau 4)

0

2.1.5 Nombre de femmes dans les dix rémunérations les plus basses

5

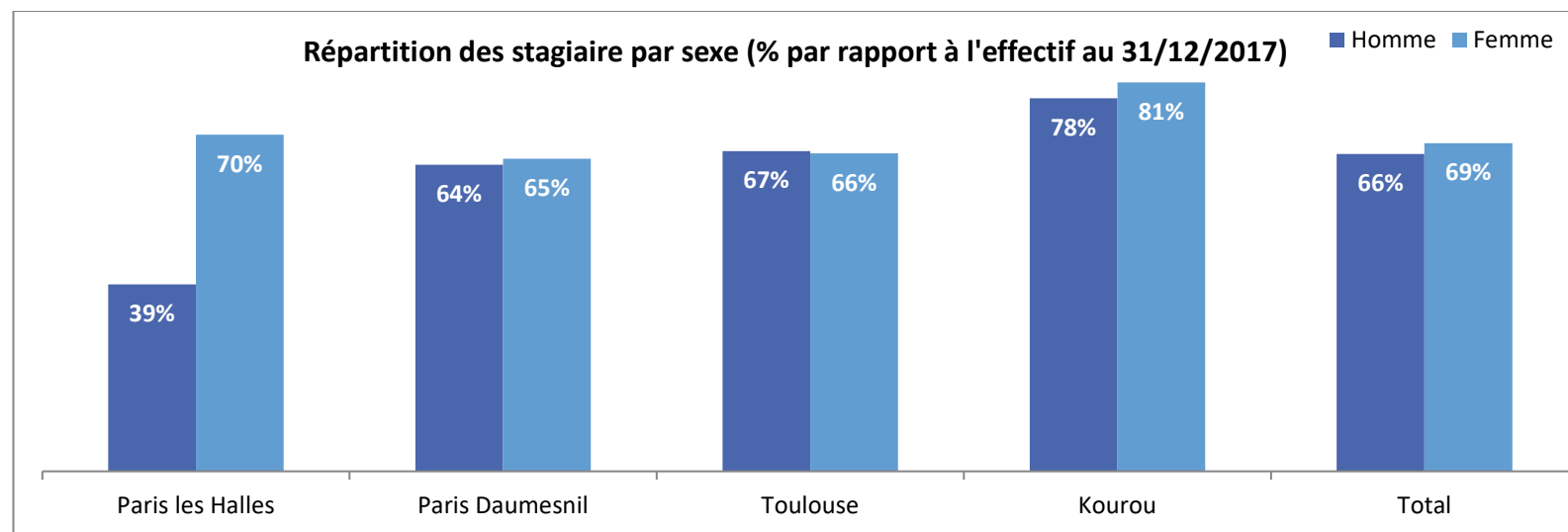
3. FORMATION

3.1 Données sur la formation par sexe

3.1.1 Répartition des stagiaires et des actions de formation par catégorie professionnelle et par sexe

3.1.1.1 Répartition des stagiaires par catégorie professionnelle et par sexe

	I. & C.		TECH.		ADM.		SECR.		OUV.		PROT.		TOTAL	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Paris les Halles	25	50	2		5	8		13					32	71
Paris Daumesnil	86	34	1		1	7	1	6					89	47
Toulouse & A/A	716	346	37	8	9	24		40		2	3	1	765	421
Kourou	114	55	10	8	2	8	1	20					127	91
TOTAL	941	485	50	16	17	47	2	79		2	3	1	1013	630



69% des femmes ont suivi des sessions de formation (78% en 2016), contre 66% des hommes (70% en 2016).

On constate une légère baisse des salariés formés entre 2016 et 2017.

- 1785 formés en 2016 soit 73% des salariés
- 1643 formés en 2017 soit 67% de l'effectif

3.1.1.2 Nombre moyen d'heures de formation par action par catégorie professionnelle et par sexe

	Ingénieur		Cadre		Non Cadre		TOTAL	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Paris les Halles	11	18	12	11	8	11	11	11
Paris Daumesnil	18	14	16	9	4	10	18	12
Toulouse & A/A	14	14	12	10	17	13	14	13
Kourou	24	27	16	11	12	13	22	17
MOYENNE	18	17	13	11	13	10	17	14

3.1.2 Répartition des stagiaires part type d'action de formation et par sexe

	Hommes	Femmes	Total
Action d'adaptation au poste de travail ou évolution des emplois ou maintien dans l'emploi	1728	1215	2943
Actions de développement des compétences	33	26	59
TOTAL	1761	1241	3002

4 CONDITIONS DE TRAVAIL

4.1 Données générales par sexe

4.1.1 Exposition à des risques professionnels

	Hommes	Femmes
Paris les Halles		
Paris Daumesnil		
Toulouse & A/A	321	83
Kourou		
TOTAL	321	83

4.1.2 Pénibilité dont tâches répétitives

	Hommes	Femmes
Paris les Halles		
Paris Daumesnil		
Toulouse & A/A		
Kourou		
TOTAL	0	0

4.1.3 Nombre de salariés ayant réalisé des astreintes

	Ing. & Cadres		Technicien		Administratif		Secrétaire		Ouvrier		Protection		TOTAL	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Paris les Halles	6	2											6	2
Paris Daumesnil	1	2			1								2	2
Toulouse & A/A	129	36	14	1				1					143	38
Kourou	53	13	5										58	13
TOTAL	189	53	19	1	1			1					209	55

4.1.4 Nombre de salariés ayant effectué des heures de nuit

	Ing. & Cadres		Technicien		Administratif		Secrétaire		Ouvrier		Protection		TOTAL	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Paris les Halles	5	7	2										7	7
Paris Daumesnil	8	5											8	5
Toulouse & A/A	32	11	5					3	1				38	14
Kourou	59	22	14	5	3	3		2					76	32
TOTAL	104	45	21	5	3	3		5	1				129	58

4.1.5 Nombre de salariés soumis à la flexibilité

	Ing. & Cadres		Technicien		Administratif		Secrétaire		Ouvrier		Protection		TOTAL	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Paris les Halles														
Paris Daumesnil		1												1
Toulouse & A/A	11		1										12	
Kourou	104	43	21	6	3	4							128	53
TOTAL	115	44	22	6	3	4							140	54

5 ARTICULATION ENTRE L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE ET L'EXERCICE DE LA RESPONSABILITÉ FAMILIALE

5.1 Congés

5.1.1 Complément de salaire

Dans le cadre d'un congé :

- Maternité
- Adoption
- Paternité

Les salariés bénéficient de leur salaire net d'activité, pour une durée égale aux périodes d'indemnisation prévues par le code de la Sécurité Sociale, sous déduction des indemnités journalières versées par la Sécurité Sociale ou au titre du régime de prévoyance. (Aucun délai de carence)

5.1.2 Nombre de jours de congés paternité

Conformément à l'article L 1225-35 du Code du travail, après naissance ou adoption de leurs enfants, les pères salariés du CNES, bénéficient d'un congé de paternité et d'accueil de l'enfant.

La durée de ce congé est de 11 jours consécutifs, portés à 18 jours en cas de naissances multiples.

	Ing. & Cadres		Technicien		Administratif		Secrétaire		Ouvrier		Protection		TOTAL	
	Nombre	Durée	Nombre	Durée	Nombre	Durée	Nombre	Durée	Nombre	Durée	Nombre	Durée	Nombre	Durée
Paris les Halles														
Paris Daumesnil	3	40											3	40
Toulouse & A/A	2	22											2	22
Kourou	44	484	2	22									46	506
TOTAL	49	546	2	22									51	568


5.2 Organisation du temps de travail dans l'entreprise


5.2.1 Organisation du travail


L'accord sur l'égalité professionnelle et la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale, du 15 février 2013,

Amélioration de l'articulation vie professionnelle / vie familiale

Prévoit différentes mesures et champs d'action :

-  **Temps partiel** : au CNES, le temps partiel est un choix effectué par le salarié encadré par l'accord temps partiel. L'accès au temps partiel peut constituer un risque de ralentissement dans le déroulement de carrière des salarié(e)s. Le choix par les salariées d'un passage à temps partiel ne saurait être à l'origine de discrimination dans l'évolution de carrière et de sa rémunération. L'impact de la réduction du temps de travail sur la rémunération est proportionnel et ne doit pas avoir pour conséquence une « sous-évaluation » des performances des salarié(e)s concerné(e)s. Ces retards peuvent également être prévenus par des actions précises :
 - Comparaison (triennale) des évolutions salariales ou de carrière des salarié(e)s tenant les mêmes postes à temps plein et à temps partiel (filiales/niveau).
 - Sur la base des RCCi, identification des salarié(e)s à temps partiel n'ayant pas changé de poste depuis plus de 5 ans afin de proposer à ces personnes un entretien de carrière.

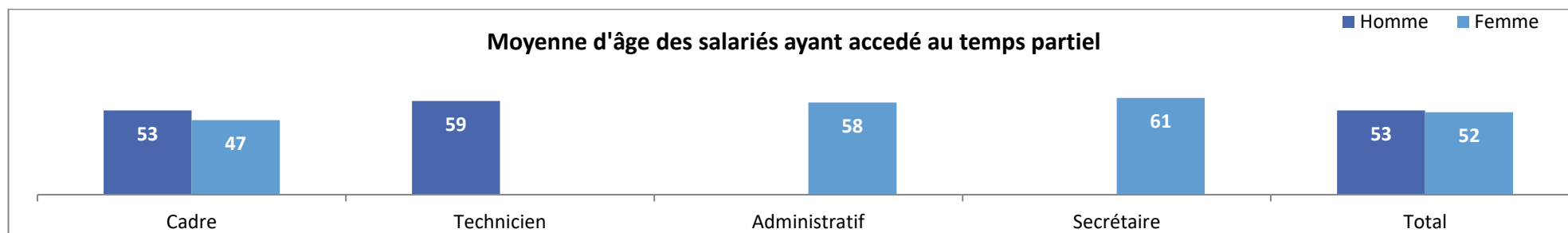
-  Les réunions doivent avoir lieu à l'intérieur des horaires collectifs et ne peuvent se prolonger au-delà de 18h00. Dans le cas de réunions occasionnelles dépassant exceptionnellement l'horaire normal, les contraintes personnelles des salariés doivent être prises en compte : les réunions sont programmées à l'avance pour permettre aux salariés de s'organiser.

-  **Missions ou déplacements** : il est rappelé que les réunions téléphoniques ou la visioconférence doivent être privilégiées aux déplacements ou missions. Le CNES contribuera par l'attribution de CESU aux frais supplémentaires de garde engagés par les salarié(e)s en raison d'un déplacement ou d'une mission à l'initiative du CNES qui les amène à être absents de leur domicile pour une ou plusieurs nuits ou à rentrer après 21heures. Cette indemnité concerne :
 - La garde d'enfant âgé de moins de 16 ans,
 - La garde d'enfant sans condition d'âge pour un enfant handicapé,
 - La garde d'un ascendant dépendant
 - La garde d'un conjoint dépendant.

Ces CESU seront attribués aux salarié(e)s répondant aux conditions ci-dessus dans la limite de 210 euros par an.

5.2.1.1 Nombre de salariés ayant accédé au temps partiel choisi au cours de l'année

	Ing. & Cadres		Technicien		Administratif		Secrétaire		Ouvrier		Protection		TOTAL	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Paris les Halles	1	1											1	1
Paris Daumesnil	2												2	
Toulouse & A/A	12	6				1		2					12	9
Kourou			1			1							1	1
TOTAL	15	7	1			2		2					16	11



5.2.1.2 Nombre de salariés à temps partiel choisi ayant repris un travail à temps plein au cours de l'année

	Ing. & Cadres		Technicien		Administratif		Secrétaire		Ouvrier		Protection		TOTAL	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Paris les Halles		1				1								2
Paris Daumesnil														
Toulouse & A/A	3	16				3		1					3	20
Kourou														
TOTAL	3	17				4		1					3	22

5.2.2 Service de proximité

5.2.2.1 Participation de l'entreprise et du comité d'entreprise aux modes d'accueil de la petite enfance

Paris les Halles, le CE alloue une participation aux frais de garde d'enfants tenant compte des différentes modalités de garde :

- Crèche
- Assistante maternelle 0 à 3 ans
- Garde à domicile
- Assistante maternelle 3 à 6 ans
- Centre de loisirs
- Garderie –Étude du soir

Paris Daumesnil, le CE décide d'allouer une participation financière aux frais occasionnés par la garde d'enfants de moins de 6 ans :

- Garde par une assistante maternelle, garde au domicile ou crèche (remboursement des frais selon la base du CE)
- Garderie des enfants en centres aérés pendant les périodes scolaires et accueils périscolaires du matin et du soir (jusqu'à 6 ans)
- Garderie des enfants en centres aérés pendant les périodes scolaires de 7 à 13 ans.
- Garde d'enfants lors de déplacements professionnels (participation aux frais).
- Aide à l'enfance handicapée, participation du CE.

Toulouse & A/A, le CE aide les familles :

- Crèche (réservation de 40 berceaux)
- Assistante maternelle 0 à 3 ans (participation aux frais)

Kourou, le CE attribue une participation aux frais occasionnés par la garde d'enfants

- Crèche, assistante maternelle et garde d'enfants à domicile de 0 à 3 ans (base de remboursement plafonné)
- Garderie d'enfants scolarisés de 3 à 6 ans (base de remboursement plafonné)

ANNEXES

Évolution de l'écart des rémunérations moyennes entre les femmes et les hommes (Salaire de base au 31-12 + prime de fin d'année + prime d'ancienneté) par niveau de classification et par sexe (hors H.E.)⁴

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	% des écarts entre 2009 et 2017
3C	-291 €	-223 €	-190 €	-257 €	-207 €	-153 €	-218 €	-261 €	-310 €	6%
3B+	-96 €	-93 €	-64 €	-8 €	-42 €	-18 €	-37 €	-35 €	-55 €	-43%
3B	46 €	-20 €	-31 €	-9 €	-3 €	12 €	-10 €	11 €	4 €	-91%
3A+	23 €	13 €	31 €	69 €	49 €	31 €	17 €	23 €	14 €	-39%
3A	-22 €	-11 €	23 €	-6 €	3 €	18 €	-36 €	-30 €	-9 €	-59%
2	12 €	9 €	-9 €	20 €	50 €	52 €	40 €	28 €	-13 €	-209%
1	-52 €	-163 €	-52 €	-33 €	5 €	-31 €	46 €	-63 €	-85 €	63%
VI							52 €	48 €	28 €	
V	45 €	43 €	60 €	76 €	68 €	72 €	37 €	42 €	65 €	44%
IV	23 €	36 €	39 €	41 €	42 €	38 €	30 €	-6 €	-9 €	-137%
III	-36 €	47 €	-142 €	8 €	-36 €	-	49 €	101 €	-56 €	56%
II	93 €	72 €	73 €	-26 €						

Après une diminution des écarts entre les rémunérations des hommes et des femmes, notamment sur les classifications 3B, 3B+ et 3C, on remarque une augmentation en 2015, qui se poursuit en 2016 et 2017 sauf sur les 3B.

Toutefois, un effet inverse des écarts sur les salaires est constaté, pour les collaborateurs niveau V et VI, avec une augmentation des écarts en faveur des femmes.

⁴ Calcul : Rémunération moyenne des femmes de la classification – Rémunération moyenne des hommes de la même classification